
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de Dividend 15 Split Corp. II (la « Société »)

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joint de la Société, qui comprennent les états de la situation financière aux 30 novembre 2016 et 2015, les états du résultat global et de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos les 30 novembre 2016 et 2015, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 30 novembre 2016 et 2015, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos les 30 novembre 2016 et 2015, conformément aux Normes internationales d'information financière.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)

Le 22 février 2017

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II
ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AUX 30 NOVEMBRE 2016 ET 2015

	30 novembre 2016 (\$)	30 novembre 2015 (\$)
ACTIF		
Actif courant		
Placements à la juste valeur	211 585 381	203 680 559
Trésorerie	12 457 918	13 086 531
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	562 312	664 811
Total de l'actif	224 605 611	217 431 901
PASSIF		
Passif courant		
Options vendues	753 323	222 413
Frais à payer et autres dettes d'exploitation	261 710	324 803
Montant à payer sur titres achetés	-	1 385 200
Dividendes à payer	2 033 231	2 033 231
Actions privilégiées (notes 6 et 13)	141 442 140	141 442 140
Actions de catégorie B	1 000	1 000
	144 491 404	145 408 787
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D'ACTIONS		
RACHETABLES DE CATÉGORIE A	80 114 207	72 023 114
Nombre d'unités (1 action privilégiée et 1 action de catégorie A) en circulation (note 13)	14 144 214	14 144 214
Actif net par unité	15,66 \$	15,09 \$
Actif net par action privilégiée	10,00 \$	10,00 \$
Actif net par action de catégorie A	5,66 \$	5,09 \$

Approuvé au nom du conseil d'administration



WAYNE FINCH
 Chef de la direction, président et administrateur



PETER CRUICKSHANK
 Chef des finances et administrateur

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE

	2016 (\$)	2015 (\$)
REVENU		
Gain (perte) net sur les placements et dérivés (note 5)		
Gain (perte) net réalisé	1 262 785	2 327 417
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente	20 921 309	(18 379 950)
Dividendes	8 381 184	7 845 580
Intérêts	-	1 302
Gain (perte) net sur les placements et dérivés	30 565 278	(8 205 651)
Autre gain (perte)		
Perte de change réalisée	226	(483)
	30 565 504	(8 206 134)
CHARGES (note 7)		
Frais de gestion	1 600 172	1 590 973
Frais de service	176 573	373 122
Honoraires d'audit	23 792	22 475
Jetons de présence des administrateurs	23 583	23 583
Frais du comité d'examen indépendant	4 268	4 268
Droits de garde	58 788	76 459
Frais juridiques	25 057	25 860
Coût de communication de l'information aux actionnaires	29 991	20 366
Autres charges d'exploitation	92 645	95 045
Taxe de vente harmonisée	209 047	282 954
Coûts de transactions	74 990	59 191
	2 318 906	2 574 296
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A avant distribution sur les actions privilégiées	28 246 598	(10 780 430)
Distributions sur les actions privilégiées	(7 425 712)	(6 835 087)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	20 820 886	(17 615 517)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A (note 8)*	1,47	(1,33)

* Selon le nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A en circulation au cours de l'exercice.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS RACHETABLES DE CATÉGORIE A

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE

	2016	2015
	(\$)	(\$)
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A à l'ouverture de l'exercice	72 023 114	84 121 614
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	20 820 886	(17 615 517)
Produit brut de l'émission d'actions de catégorie A	-	23 220 000
Rémunération des placeurs pour compte et frais d'émission relatifs au placement secondaire	-	(2 079 926)
Produit net de l'émission d'actions de catégorie A	-	21 140 074
Distributions sur les actions de catégorie A		
Dividendes canadiens	(12 729 793)	(15 623 057)
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	8 091 093	(12 098 500)
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A à la clôture de l'exercice	80 114 207	72 023 114

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE

	2016 (\$)	2015 (\$)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	20 820 886	(17 615 517)
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Distributions sur les actions privilégiées	7 425 712	6 835 087
(Gain) perte nette réalisée sur les placements et dérivés	(1 262 785)	(2 327 417)
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements et dérivés	(20 921 309)	18 379 950
Acquisition de placements	(7 361 568)	(56 054 014)
Produit de la vente de placements	20 786 550	18 761 902
(Augmentation) diminution des intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	102 499	(184 432)
Augmentation (diminution) des frais à payer et autres dettes d'exploitation	5 968	979
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	19 595 953	(32 203 462)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit brut de l'émission d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées	-	50 220 000
Rémunération des placeurs pour compte et frais d'émission relatifs au placement secondaire	(69 061)	(2 046 926)
Distributions sur les actions de catégorie A	(12 729 793)	(15 353 057)
Distributions sur les actions privilégiées	(7 425 712)	(6 716 962)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(20 224 566)	26 103 055
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	(628 613)	(6 100 407)
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	13 086 531	19 186 938
Trésorerie à la clôture de l'exercice	12 457 918	13 086 531
Dividendes reçus*, déduction faite des retenues d'impôts	8 483 683	7 661 148

* Compris dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

AU 30 NOVEMBRE 2016

Nombre d'actions (contrats)	Description	Coût moyen (\$) (primes reçues)	Juste valeur (\$)
	Actions ordinaires canadiennes		
	15 principaux placements		
135 833	Banque de Montréal	10 237 335	12 025 295
233 350	La Banque de Nouvelle-Écosse	15 139 106	17 300 569
256 758	BCE Inc.	12 129 515	14 863 721
181 900	CIBC	17 522 326	19 277 762
367 356	CI Financial Corp.	11 496 763	9 760 649
165 900	Enbridge Inc.	7 634 546	9 373 350
638 600	Société Financière Manuvie	13 912 597	14 936 854
260 500	Banque Nationale du Canada	11 513 530	13 108 360
161 271	Banque Royale du Canada	11 606 405	14 043 479
329 100	Financière Sun Life inc.	11 995 292	16 974 978
225 234	Telus Corp.	8 090 359	9 450 819
206 686	Thomson Reuters Corp.	9 419 051	11 985 721
285 800	La Banque Toronto-Dominion	14 069 467	18 168 306
825 500	TransAlta Corporation	10 893 783	6 067 425
202 500	TransCanada Corp.	10 743 637	12 216 825
	Total des principales actions du portefeuille (94,7 %)	176 403 712	199 554 113
	Autres actions ordinaires canadiennes		
486 700	La Société de Gestion AGF Ltée, cat. B	6 257 335	2 608 712
111 900	Les Compagnies Loblaw limitée	6 703 533	7 809 501
23 823	Groupe TMX Inc.	1 479 622	1 613 055
	Total des autres actions ordinaires canadiennes (5,7 %)	14 440 490	12 031 268
	Total des actions ordinaires canadiennes (100,4 %)	190 844 202	211 585 381

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

AU 30 NOVEMBRE 2016

Nombre d'actions (contrats)	Description	Coût moyen (\$) (primes reçues)	Juste valeur (\$)
	Options d'achat vendues (100 actions par contrat)		
	Options d'achat canadiennes vendues		
(250)	Banque de Montréal à 88 \$, 16 décembre 2016	(13 750)	(33 875)
(265)	La Banque de Nouvelle-Écosse à 73 \$, 16 décembre 2016	(15 906)	(42 533)
(165)	La Banque de Nouvelle-Écosse à 74 \$, 20 janvier 2017	(10 065)	(20 130)
(300)	BCE Inc. à 59 \$, 16 décembre 2016	(7 800)	(3 450)
(300)	BCE Inc. à 59 \$, 20 janvier 2017	(14 400)	(7 950)
(150)	CIBC à 107 \$, 16 décembre 2016	(9 000)	(11 850)
(300)	CI Financial Corp. à 26 \$, 20 janvier 2017	(10 500)	(29 250)
(300)	Enbridge Inc. à 60 \$, 16 décembre 2016	(24 621)	(2 400)
(434)	Société Financière Manuvie à 20 \$, 20 janvier 2017	(15 624)	(151 900)
(500)	Société Financière Manuvie à 24 \$, 20 janvier 2017	(16 500)	(19 500)
(125)	Banque Nationale du Canada à 52 \$, 20 janvier 2017	(3 000)	(3 438)
(250)	Banque Royale du Canada à 86 \$, 16 décembre 2016	(16 750)	(44 625)
(321)	Financière Sun Life à 45 \$, 20 janvier 2017	(25 199)	(215 872)
(300)	La Banque Toronto-Dominion à 62 \$, 16 décembre 2016	(12 300)	(58 200)
(400)	Telus Corp. à 44 \$, 20 janvier 2017	(6 800)	(5 000)
(400)	Thomson Reuters Corp. à 58 \$, 20 décembre 2016	(12 400)	(25 800)
(1 500)	TransAlta Corporation à 7 \$, 20 décembre 2016	(15 000)	(69 000)
(450)	TransCanada Corp. à 64 \$, 20 janvier 2017	(13 050)	(8 550)
	Total des options d'achat canadiennes vendues (-0,4 %)	(242 665)	(753 323)
		190 601 537	210 832 058
	Moins : ajustements au titre des coûts de transactions	(152 170)	
	Total des placements (100,0 %)	190 449 367	210 832 058

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2016 ET 2015

1. Constitution

Dividend 15 Split Corp. II (la « Société ») est une société de placement à capital variable établie le 28 septembre 2006 en vertu des lois de la province d'Ontario. La Société a commencé ses activités de placement le 16 novembre 2006. Elle a pour gestionnaire et pour gestionnaire de placement Quadravest Capital Management Inc. (« Quadravest » ou le « gestionnaire »). La date de dissolution de la Société, le 1^{er} décembre 2019, peut être reportée par tranches de cinq ans au gré de la Société. Dans de tels cas, un droit de rachat spécial de leurs actions sera attribué aux porteurs. L'adresse du siège social de la Société est le 77 King Street West, Suite 4500, Toronto (Ontario) M5K 1K7. La Société investit dans un portefeuille géré activement constitué principalement d'actions ordinaires de 15 sociétés canadiennes à grande capitalisation porteuses de dividendes. Elle utilise une stratégie active de vente d'options d'achat couvertes en complément du revenu tiré du portefeuille.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Les états financiers ont été préparés selon le principe du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN ») des actifs financiers et des passifs financiers (dont les instruments dérivés).

La publication de ces états financiers a été autorisée par Quadravest le 22 février 2017.

3. Principales méthodes comptables

Un résumé des principales méthodes comptables appliquées par la Société figure ci-après.

Placements et instruments financiers

La Société comptabilise les instruments financiers à la juste valeur au moment de leur comptabilisation initiale.

Les placements de la Société sont évalués à la JVRN, et les instruments dérivés (y compris les options) sont détenus à des fins de transaction et sont aussi comptabilisés à la JVRN.

La Société comptabilise les achats et ventes ordinaires d'instruments financiers à la date de transaction, qui est la date à laquelle elle s'engage à acheter ou à vendre l'instrument. Les coûts de transactions, comme les commissions de courtage, liés aux actifs financiers classés ou désignés comme étant à la JVRN sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés, et les coûts de transactions liés aux instruments financiers qui ne sont pas évalués à la JVRN sont inclus dans la valeur comptable de ces instruments. Un actif financier est décomptabilisé lorsque le droit de recevoir les flux de trésorerie provenant du placement est arrivé à expiration ou a été cédé et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif. Les dividendes sont comptabilisés à titre de revenus à la date ex-dividende. Les gains et les pertes réalisés et la plus-value ou la moins-value latente sont calculés selon la méthode du coût moyen. Le coût des placements est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Les primes reçues par la Société sur les options vendues sont, tant que ces options sont en cours, inscrites à titre de passif dans l'état de la situation financière et évaluées à un montant correspondant à la valeur de marché d'une option qui aurait pour effet de dénouer la position. Les gains ou les pertes réalisés à l'expiration ou à l'exercice de l'option sont constatés à titre de gain (perte) net réalisé sur les placements et dérivés dans l'état du résultat global.

Comme les actions privilégiées ont priorité de rang sur les actions des catégories A et B et ne sont pas subordonnées aux autres catégories d'instruments remboursables, elles ont été classées dans les passifs financiers. Ces actions sont comptabilisées au coût amorti. L'amortissement des primes ou des escomptes à l'émission d'actions privilégiées est inclus dans le gain ou la perte à la réévaluation des actions privilégiées dans l'état du résultat global.

Comme les actions de catégorie B sont subordonnées aux actions privilégiées, mais ont priorité de rang sur les actions de catégorie A, elles ne sont pas subordonnées à toutes les autres catégories d'instruments remboursables au gré du porteur et ont donc été classées dans les passifs financiers. Ces actions sont comptabilisées au coût amorti.

Les actions de catégorie A peuvent être rachetées au gré du porteur chaque mois, chaque année ou à la date de dissolution de la Société. Ces actions sont donc assorties de multiples obligations contractuelles et sont présentées en tant que passifs financiers au montant du rachat annuel.

Les actifs et passifs financiers, à l'exception des placements, des instruments dérivés et des actions de catégorie A sont comptabilisés initialement au montant à recevoir ou à payer prévu, déduction faite, lorsqu'elle est significative, d'une décote pour ramener ce montant à la juste valeur. Par la suite, ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué d'une correction de valeur, le cas échéant. La juste valeur de ces actifs financiers et passifs financiers correspond approximativement à la valeur comptable en raison de l'échéance à court terme de ces éléments.

La valeur liquidative de la Société est déterminée conformément aux exigences des lois, notamment du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*, et est utilisée aux fins de traitement des opérations sur actions. Aux fins de la présentation de l'information financière, l'actif net de la Société correspond à l'écart entre la valeur totale des actifs de la Société et la valeur totale de ses passifs, compte non tenu des actions privilégiées et de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A (l'« actif net de la Société »).

Évaluation des placements

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les actions et les options) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. La Société utilise le dernier cours pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. La politique de la Société consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie des justes valeurs à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. La Société utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables. Voir la note 5 pour de plus amples renseignements sur les évaluations de la juste valeur de la Société.

Trésorerie

La trésorerie est composée des fonds en caisse.

Conversion de devises

Le dollar canadien est à la fois la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société. La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en monnaie fonctionnelle de la Société au taux de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de placements, les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur à la date de transaction.

Frais de gestion, frais d'administration et primes de rendement

Les frais de gestion et les frais d'administration sont constatés progressivement par la Société à mesure que Quadravest fournit ses services. À chaque date d'évaluation, la Société comptabilise une charge et un passif financier établis en fonction des primes de rendement à payer prévues, s'il y a lieu, calculées en fonction de la valeur liquidative de la Société. Voir la note 7 pour de plus amples renseignements sur le calcul des frais de gestion, des frais d'administration et des primes de rendement, s'il y a lieu, de la Société.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A, correspond à l'augmentation ou à la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A, divisée par le nombre moyen pondéré de ces actions en circulation au cours de l'exercice. Voir la note 8 pour en connaître le calcul.

Impôt

La Société est considérée comme une société de placement à capital variable au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt ») et, à ce titre, elle est assujettie à l'impôt, chaque année d'imposition, sur son revenu net pour l'année d'imposition, y compris sur ses gains en capital nets réalisés imposables, le cas échéant, au taux applicable aux sociétés de placement à capital variable. Les règles fiscales générales applicables aux sociétés ouvertes s'appliquent également aux sociétés de placement à capital variable. Cependant, les impôts payables sur les gains en capital nets réalisés sont remboursables selon une formule au moment du rachat d'actions ou du versement de dividendes aux actionnaires à partir du compte de dividendes de gains en capital.

Les intérêts et les revenus de source étrangère sont imposés aux taux normaux d'imposition applicables aux sociétés de placement à capital variable, et peuvent être réduits au moyen des déductions permises à des fins fiscales.

Toutes les charges de la Société, frais de gestion, frais d'administration et charges d'exploitation compris, sont prises en compte pour établir son passif d'impôt total.

La Société étant une société de placement à capital variable, les dividendes imposables qu'elle reçoit de sociétés canadiennes imposables sont assujettis à un impôt de 38 1/3 % en vertu de la partie IV de la Loi de l'impôt (33 1/3 % pour les dividendes reçus au plus tard le 31 décembre 2015). Cet impôt est entièrement remboursable au versement de dividendes imposables aux actionnaires à raison de 1,15 \$ pour chaque tranche de 3 \$ de dividendes versés (1 \$ pour chaque tranche de 3 \$ de dividendes versés au plus tard le 31 décembre 2015). Tout impôt ainsi versé figure à titre de montant à recevoir jusqu'au recouvrement, soit lorsque les actionnaires auront reçu des dividendes tirés du revenu net de placement. Tant que la Société sera admissible à titre de société de placement à capital variable, tout impôt sur les gains en capital nets réalisés imposables sera remboursable au moment de la distribution des gains aux actionnaires sous forme de dividendes ou au moment du rachat d'actions à la demande des actionnaires. En raison du mécanisme de remboursement au titre des gains en capital et des remboursements en vertu de la partie IV, la Société recouvre tout impôt canadien sur le revenu payé à l'égard des gains en capital et des dividendes imposables reçus de sociétés canadiennes

imposables. La Société a ainsi déterminé qu'en substance, elle n'était pas assujettie à l'impôt. L'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital et à d'autres différences temporaires n'a donc pas été reflétée à titre d'actif ou de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

Aux fins fiscales, la Société dispose de pertes autres qu'en capital cumulées estimatives de 19 302 530 \$ (16 912 616 \$ au 30 novembre 2015) pouvant, au besoin, être portées en diminution du revenu imposable d'exercices futurs et qui expirent à la date prévue de dissolution de la Société, le 1^{er} décembre 2020. La Société dispose également, aux fins fiscales, de pertes en capital cumulées estimatives de 3 833 569 \$ (3 071 957 \$ au 30 novembre 2015) pouvant être portées en diminution des gains en capital futurs, le cas échéant.

4. Estimations comptables et jugements critiques

Pour préparer les états financiers, la direction a dû faire des estimations et poser des hypothèses fondées sur l'expérience passée, les conditions actuelles et les événements attendus. Lorsque des estimations sont faites, les montants présentés à titre d'actifs, de passifs, de revenus et de charges peuvent différer des montants qui auraient été présentés si l'issue des incertitudes et des événements futurs avait été connue au moment de la préparation des états financiers. Les principales estimations formulées par la Société sont liées à l'évaluation des placements et des instruments dérivés à la juste valeur, tel qu'il est indiqué à la note 5. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements comptables les plus importants établis par la Société aux fins de la préparation des états financiers :

Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par la Société, le gestionnaire est tenu de poser des jugements importants afin de déterminer si l'activité de la Société consiste ou non à investir dans le but de réaliser un rendement global, aux fins de l'application de l'option de la juste valeur selon IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »). Les jugements les plus importants consistent à déterminer si certains instruments financiers sont détenus à des fins de transaction, et si l'option de la juste valeur peut être appliquée aux placements dans des actifs financiers qui ne sont pas détenus à de telles fins.

5. Gestion du risque lié aux instruments financiers

La Société classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables. La hiérarchie des justes valeurs se compose des trois niveaux suivants :

Niveau 1 – cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 – données autres que les prix cotés de niveau 1, directement ou indirectement observables pour les actifs ou les passifs financiers;

Niveau 3 – données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2016 ET 2015

Le tableau ci-dessous indique le classement des instruments financiers de la Société selon leur niveau dans la hiérarchie des justes valeurs aux 30 novembre 2016 et 2015 :

Actifs et passifs financiers à la juste valeur au 30 novembre 2016

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	211 585 381 \$	–	–	211 585 381 \$
Options	(753 323 \$)	–	–	(753 323 \$)
	210 832 058 \$	–	–	210 832 058 \$

Actifs et passifs financiers à la juste valeur au 30 novembre 2015

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	203 680 559 \$	–	–	203 680 559 \$
Options	(222 413 \$)	–	–	(222 413 \$)
	203 458 146 \$	–	–	203 458 146 \$

Les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont toutes récurrentes et la juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et qu'un cours de marché est disponible. Il n'y a eu aucun transfert ou reclassement entre les niveaux au cours des exercices clos les 30 novembre 2016 et 2015.

Les gains (pertes) nets sur instruments financiers détenus à des fins de transaction et sur instruments financiers à la JVRN de la Société sont les suivants* :

	2016	2015
Gain (perte) réalisé sur les dérivés détenus à des fins de transaction	588 623 \$	962 618 \$
Gain (perte) réalisé sur les placements désignés comme étant à la JVRN	674 162 \$	1 364 799 \$
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	21 541 598 \$	(18 667 931 \$)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des dérivés	(620 289 \$)	287 981 \$
Dividendes	8 381 184 \$	7 845 580 \$
Intérêts	–	1 302 \$
	30 565 278 \$	(8 205 651 \$)

* La Société utilise une stratégie active et intégrée de vente d'options d'achat sur les actions sous-jacentes du portefeuille. L'obligation de procéder à l'évaluation et à l'attribution des gains de façon distincte soit pour les instruments dérivés, soit pour les actions sous-jacentes, peut empêcher de refléter les apports ou les avantages propres à chaque catégorie d'actifs dans le cadre de cette stratégie. Par exemple, si des options d'achat vendues sont par la suite rachetées ou reportées dans le cadre de la stratégie active de vente d'options d'achat couvertes, il y aura diminution des gains sur dérivés comptabilisés (alors que l'exercice ou l'expiration de l'option d'achat vendue aurait eu un résultat différent), et le portefeuille obtiendra d'autres gains qui auraient été évalués et attribués aux actions sous-jacentes.

Par la nature de ses activités de placement, la Société est exposée à divers risques financiers : le risque de marché (qui comprend le risque de prix, le risque de taux d'intérêt et le risque de change), le risque de crédit et le risque de liquidité.

Les résultats réels peuvent différer considérablement de toute analyse de la sensibilité présentée ci-après et l'écart peut être important.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2016 ET 2015

Risque de marché

Tous les placements en valeurs mobilières présentent un risque de perte de capital. Les 15 principaux placements du portefeuille ont été choisis en raison de leur performance à long terme supérieure à la moyenne sur le plan de l'appréciation du cours et de la croissance des dividendes. Ces sociétés font partie de l'indice S&P/TSX 60 et sont parmi les plus importantes sociétés au Canada.

Le risque de marché varie selon trois principaux facteurs : le risque de prix, le risque de taux d'intérêt et les fluctuations du change.

Risque de prix

Le gestionnaire de placement gère le risque de prix en limitant la pondération de chaque titre du portefeuille à un maximum de 10 % de la valeur liquidative de la Société au moment de l'achat. En outre, le programme de vente d'options d'achat couvertes, qui génère un revenu additionnel pour le portefeuille, peut également contribuer à limiter les effets de la baisse du cours d'une société de portefeuille donnée durant les exercices où il existe une option d'achat couverte sur le titre de cette société.

Dans la mesure où les 15 principaux placements sont des composantes importantes de l'indice S&P/TSX 60, il est plausible de prévoir que l'évolution du portefeuille de la Société sera largement liée à celle des cours des titres de ces sociétés et, dans une moindre mesure, aux fluctuations de l'indice S&P/TSX 60 selon la composition sous-jacente du portefeuille.

Une augmentation/diminution de 10 % de la valeur du portefeuille (déduction faite de toute option d'achat couverte vendue) entraînerait une augmentation/diminution de l'actif net de la Société de 21 083 206 \$ (20 345 815 \$ au 30 novembre 2015).

Risque de taux d'intérêt

La majorité des actifs et des passifs financiers de la Société ne portent pas intérêt. Par conséquent, la Société n'est pas exposée à un risque important relativement aux fluctuations des taux d'intérêt du marché, et elle estime que le risque de taux d'intérêt est négligeable.

Risque de change

Les placements et les autres actifs nets de la Société sont tous libellés en dollars canadiens. Il n'existe donc pas de risque de change (conforme à l'exercice précédent).

Autres risques

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure d'effectuer la totalité de ses paiements à l'échéance. Les opérations de la Société portent toutes sur des options et des titres cotés et sont réglées par l'entremise de courtiers agréés. Le risque de défaillance est considéré comme minime, étant donné que la livraison de titres vendus n'a lieu qu'à la suite de la réception du paiement par le courtier et que le paiement d'un achat n'est effectué que lorsque le courtier a reçu les titres (comme à l'exercice précédent). Le risque de crédit lié à la trésorerie est considéré comme faible, la trésorerie étant déposée auprès d'une banque canadienne notée AA.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. La Société est exposée au risque de liquidité principalement en raison des rachats mensuels et annuels au gré du porteur d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées. Le délai de préavis pour toutes les demandes de rachat est adéquat. Comme à l'exercice précédent, le portefeuille de la Société est composé de placements très liquides dans des sociétés à grande capitalisation cotées à la Bourse de Toronto (la « TSX »). Les actions de catégorie A et les actions privilégiées en circulation sont toutes rachetables chaque

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2016 ET 2015

mois et chaque année ou, comme prévu, à la date de dissolution de la Société. Tous les autres passifs financiers sont exigibles dans les trois mois suivant la clôture de l'exercice.

Risque de concentration

Comme à la période précédente, les 15 principaux placements de la Société sont des titres présents dans l'indice S&P/TSX 60 et sont ainsi exposés à certains des facteurs spécifiques touchant cet indice. Un placement du portefeuille ne peut pas représenter plus de 10 % de la valeur liquidative de la Société au moment de son achat.

Le portefeuille de placement de la Société est réparti comme suit :

	30 novembre 2016	30 novembre 2015
Principales actions ordinaires canadiennes du portefeuille	90,1 %	90,9 %
Autres actions canadiennes	5,4 %	4,5 %
Options d'achat vendues	-0,3 %	-0,1 %
Autres actifs moins les passifs (hors actions privilégiées)	4,8 %	4,7 %
	100 %	100 %

6. Unités rachetables

Actions privilégiées

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions privilégiées.

Opérations sur actions privilégiées	30 novembre 2016	30 novembre 2015
Ouverture de la période	14 144 214	11 444 214
Émises au cours de l'exercice	–	2 700 000
Clôture de l'exercice	14 144 214	14 144 214

Les actions privilégiées donnent droit à des dividendes mensuels cumulatifs en espèces de 0,04375 \$ par action privilégiée. Toutes les actions privilégiées en circulation à la date de dissolution seront rachetées par la Société à cette date. Les actions privilégiées ont été présentées à titre de passif dans les états financiers.

Les actions privilégiées se négocient à la TSX sous le symbole « DF.PR.A ». Leur cours était de 10,10 \$ au 30 novembre 2016 (10,05 \$ au 30 novembre 2015). Les actions privilégiées peuvent être remises à tout moment aux fins de rachat aux prix de rachat déterminés, mais leur rachat a lieu seulement le dernier jour de chaque mois. Les porteurs d'actions qui remettent aux fins de rachat à la fois une action de catégorie A et une action privilégiée (ensemble, une « unité ») au cours du mois d'août de chaque exercice seront en droit de recevoir un montant correspondant à la valeur liquidative par unité au dernier jour de ce mois. Le prix de rachat des actions privilégiées rachetées au cours de tout autre mois est établi en fonction d'une formule de rachat actualisée préétablie. En vertu d'une convention de remise en circulation, la Société peut, sans y être tenue, exiger de l'agent de remise en circulation qu'il fasse de son mieux pour trouver des acheteurs pour les actions privilégiées ou les actions de catégorie A remises en vue de leur rachat. Les gains ou les pertes réalisés au rachat d'actions, le cas échéant, sont comptabilisés comme gain (perte) au rachat dans l'état du résultat global.

Les actions privilégiées ont un rang supérieur à celui des actions de catégorie A pour ce qui est du versement des dividendes. Les actions privilégiées ont un rang supérieur à celui des actions de catégorie A à la dissolution de la Société.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2016 ET 2015

Dans le cadre d'un placement secondaire effectué le 7 mai 2015, la Société a émis 2 700 000 actions privilégiées, à 10 \$ l'action.

Actions de catégorie A et actions de catégorie B

Nombre autorisé

Un nombre illimité d'actions de catégorie A

1 000 actions de catégorie B

Opérations sur actions de catégorie A

	30 novembre 2016	30 novembre 2015
Ouverture de la période	14 144 214	11 444 214
Émises au cours de l'exercice	-	2 700 000
Clôture de l'exercice	14 144 214	14 144 214

Les actions de catégorie A ont initialement été émises au prix de 15 \$ l'action, et les distributions cibles ont été fixées à 0,10 \$ par mois, par action. Toutes les actions de catégorie A en circulation à la date de dissolution seront rachetées par la Société à cette date.

Les actions de catégorie A se négocient à la TSX sous le symbole « DF ». Leur cours était de 7,32 \$ au 30 novembre 2016 (7,86 \$ au 30 novembre 2015). Les actions de catégorie A peuvent être remises à tout moment aux fins de rachat à un prix de rachat donné, mais leur rachat a lieu seulement le dernier jour de chaque mois. Les porteurs d'actions qui remettent aux fins de rachat à la fois une action de catégorie A et une action privilégiée (ensemble, une « unité ») au cours du mois d'août de chaque exercice seront en droit de recevoir un montant correspondant à la valeur liquidative par unité au dernier jour de ce mois. Le prix de rachat des actions de catégorie A rachetées au cours de tout autre mois est établi en fonction d'une formule de rachat actualisée préétablie. En vertu d'une convention de remise en circulation, la Société peut, sans y être tenue, exiger de l'agent de remise en circulation qu'il fasse de son mieux pour trouver des acheteurs pour les actions privilégiées ou les actions de catégorie A remises en vue de leur rachat. Les gains ou les pertes réalisés au rachat d'actions, le cas échéant, sont comptabilisés comme gain (perte) au rachat dans l'état du résultat global.

Les actions privilégiées ont un rang supérieur à celui des actions de catégorie A pour ce qui est du versement des dividendes. À la dissolution de la Société, les porteurs d'actions de catégorie A recevront un montant équivalant à la valeur liquidative par unité moins 10 \$ (valeur de rachat des actions privilégiées).

Dans le cadre d'un placement secondaire effectué le 7 mai 2015, la Société a émis 2 700 000 actions de catégorie A à 8,60 \$ l'action, pour un produit brut de 23 220 000 \$. Le produit net de ce placement, déduction faite des frais des placeurs pour compte et des frais d'émission de 2 079 926 \$, s'élève à 21 140 074 \$.

Les porteurs d'actions de catégorie B n'ont pas droit aux dividendes. Les actions de catégorie B sont rachetables au prix de 1,00 \$ l'action. Les porteurs d'actions de catégorie B ont droit à un vote par action. Le 16 novembre 2007, la Société a émis 1 000 actions de catégorie B en faveur de Dividend 15 Split Corp. II Holding Trust pour une contrepartie en trésorerie de 1 000 \$.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2016 ET 2015

7. Charges

La Société assume toutes les charges habituelles relatives à son exploitation et à son administration, y compris les droits de garde, la rémunération de l'agent des transferts, les frais juridiques et les honoraires d'audit.

Aux termes de la convention d'administration, Quadravest a droit à des frais d'administration payables mensuellement à terme échu, calculés à un taux annuel de 0,10 % de la valeur liquidative de la Société, qui comprend les actions privilégiées en circulation, tel qu'il est établi à chaque date d'évaluation mensuelle, ainsi qu'à un montant correspondant aux frais de service payables aux courtiers à l'égard des actions de catégorie A, à un taux correspondant à 0,50 % par an. Aucuns frais de service ne seront payés pour un trimestre civil s'il n'y a pas versement de dividendes réguliers aux porteurs d'actions de catégorie A chaque mois de ce trimestre.

Aux termes de la convention de gestion de placements, Quadravest a droit à des frais de gestion de base payables à terme échu, à un taux annuel correspondant à 0,65 % de la valeur liquidative de la Société, qui tient compte des actions privilégiées en circulation, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle. De plus, Quadravest a droit à des primes de rendement sous réserve de la réalisation de certains niveaux de rendement total préétablis.

Les frais de gestion totalisant 1 600 172 \$ (1 590 973 \$ au 30 novembre 2015) engagés au cours de l'exercice comprennent les frais d'administration et les frais de gestion de base. Au 30 novembre 2016, des frais de gestion et d'administration totalisant 134 813 \$ étaient à payer au gestionnaire (131 128 \$ au 30 novembre 2015). Aucune prime de rendement n'a été versée en 2016 ou en 2015.

Les commissions de courtage payées par la Société pour les opérations portant sur ses titres en portefeuille ont totalisé 74 990 \$ pour l'exercice (59 191 \$ au 30 novembre 2015).

8. Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'unités rachetables pour les exercices clos les 30 novembre 2016 et 2015 est calculée comme suit :

	2016	2015
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	20 820 886 \$	(17 615 517 \$)
Nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A en circulation	14 144 214	13 244 214
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	1,47 \$	(1,33 \$)

9. Distributions

Les distributions par action se sont établies comme suit :

	30 novembre 2016	30 novembre 2015
Actions privilégiées	0,5250 \$	0,5250 \$
Actions de catégorie A	0,90 \$	1,20 \$

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2016 ET 2015

10. Gestion du capital

La Société considère que son capital se compose d'actions de catégorie A, d'actions de catégorie B et d'actions privilégiées.

Ses objectifs de gestion du capital sont les suivants :

- i) Verser aux porteurs d'actions privilégiées des dividendes préférentiels mensuels cumulatifs en espèces de 0,04375 \$ par action privilégiée, ce qui représente un rendement de 5,25 % par an sur le prix d'émission initial, et leur rembourser le prix d'émission initial au moment de la dissolution de la Société;
- ii) Verser aux porteurs d'actions de catégorie A des distributions mensuelles régulières en espèces ciblées à 0,10 \$ par action de catégorie A, ce qui représente un rendement de 8,0 % sur le prix d'émission initial et verser à ces porteurs le prix d'émission initial à la date de dissolution. Pour que des dividendes mensuels soient déclarés, la valeur liquidative par unité doit être supérieure au seuil de 15 \$.

Dans le cadre de la gestion de sa structure de capital, la Société peut modifier le montant des dividendes versés aux porteurs d'actions ou rembourser du capital à ces derniers.

11. Normes comptables, interprétations et modifications relatives aux normes existantes qui ne sont pas encore en vigueur

La version définitive d'IFRS 9 *Instruments financiers* (« IFRS 9 ») a été publiée par l'IASB en juillet 2014, et remplacera IAS 39. IFRS 9 introduit une méthode de classement et d'évaluation, un modèle prospectif unique de dépréciation liée à la perte prévue et une méthode profondément modifiée de la comptabilité de couverture. Cette nouvelle méthode unique fondée sur des principes utilisée pour déterminer le classement des actifs financiers repose sur les caractéristiques des flux de trésorerie et le modèle économique selon lequel l'actif est détenu. Elle se traduit également par un modèle unique de dépréciation appliqué à tous les instruments financiers, ce qui nécessitera une comptabilisation ponctuelle des pertes de créances attendues. La méthode comprend aussi des changements relativement au risque de crédit, qui est désormais pris en compte dans l'évaluation des passifs à la juste valeur, de sorte que les gains découlant de la détérioration du risque de crédit propre à l'entité à l'égard de ces passifs ne seront plus comptabilisés en résultat net. IFRS 9 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, mais l'adoption anticipée est permise. De plus, il est possible d'appliquer par anticipation les changements relatifs au risque de crédit propre, de façon distincte, sans modifier autrement la comptabilisation des instruments financiers. La Société évalue actuellement l'incidence d'IFRS 9 et n'a pas encore déterminé la date de son adoption.

12. Rapprochement entre la valeur liquidative par action de catégorie A et l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A

Aux 30 novembre 2016 et 2015, il n'y avait aucun écart entre la valeur liquidative par action de catégorie A utilisée aux fins des opérations et l'actif attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A, aux fins de la présentation de l'information financière.

13. Événement postérieur

Le 4 janvier 2017, la Société a effectué un placement secondaire de 2 290 000 actions de catégorie A et de 2 290 000 actions privilégiées, pour un produit net de 38 379 250 \$ (produit brut de 40 075 000 \$).